

Création d'un Conseil stratégique des technologies de l'information

Un conseil stratégique des technologies de l'information ayant pour mission « d'éclairer les choix stratégiques du Gouvernement en matière d'innovation, de recherche et de développement dans le domaine des technologies de l'information » vient d'être créé par décret pour trois ans. Composé de personnalités nommées par le Premier ministre en raison de leurs compétences dans le domaine des technologies de l'information, le Conseil formule notamment des " recommandations pour la mise en ?uvre et l'évaluation des actions entreprises dans le cadre du programme d'action gouvernemental pour la société de l'information ".